

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-698571

110209

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 6972 Société :			
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BL MAAROEFI NUSIRAH			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0667311789 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2015

Cadre réservé au Médecin			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Docteur ABCOUHANIA FADIMA Médecin Généraliste Amal 2, FB 40, Amira 03, 1er Etage Tit M... Tél : 05 22 20 45 45 </div>			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 21/03/2017			
Nom et prénom du malade : Bl Maarofi Nusirah Age :			
<input type="checkbox"/> Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du attestant le Paiement est fait
21/03/2022			100000	INP : 05115744
24/03/2022			L. 100000 Docteur ABOUJANNAH Medecin Généraliste 17 FB 40 Amira 03. fer EDWNA 79	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/03/2022	186,72
	21/03/2022	129,85

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

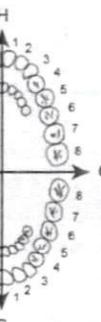
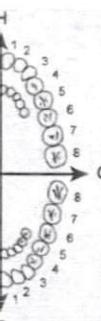
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>BORATOIRE D'ANALYSES MUNICIALES Dr Brahim MOUSSAOUI RAHALLI Médecin Biologiste 12 Rue Nakkil 1020 Tizi Mellil</i>	23/07/03	230 816,00	<i>LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MUNICIALES Dr Brahim MOUSSAOUI RAHALLI Médecin Biologiste 12 Rue Nakkil 1020 Tizi Mellil C2 TIT MELLIL</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES		Traitées	Soin(s)	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
D		D 00000000 35533411	G 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
B		B		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

ORDONNANCE

Le: 24/03/2022

Mr. EP Maanifi Hushophe



41,80

1 amp

mois fait 2 mois

FER®

L 0599
P 02/25
PPV: 20,00 DH

- * Fer
- * Vitamine C
- * Vitamine B9

jet 03 mois

20,90 x 2

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR
6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

Titulaire de la décision d'enregistrement /

Docteur ABOUHANIFA FADWA
Médecin Généraliste
Amal 2, FB 40, Amira 03, 1er Etage
Tizi Mellil
Tél: 0522 72 01 79

Docteur ABOUHANIFA FADWA
Médecin Généraliste
Am 2, FB 40, Amira 03, 1er Etage
Tit Mellil
Tél : 0522 72 01 79

Nom / Prénom :

El Maadoufi Hishapha Age: 62 ans

Sexe : M F

◆ Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct

◆ Hématologie/infectiologie

- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

◆ Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

◆ Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

◆ Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hemoglobine glyquée

◆ Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Autres :

BILAN BIOLOGIQUE

Le :

21/03/2012

◆ Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

◆ Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

◆ Fonction rénale

- Urée
- Créatinine
- Clearance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

◆ Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- 5' Nucléotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

◆ Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

◆ Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- Estadiol
- βHCG
- T3
- T4
- TSH us

◆ Sérologie et immunologie

- VDRL
- TP
- Antigène A
- Antigène B:
- Antigène Hbs
- Antigène Hbe
- Corps Anti Hbc
- Corps Anti Hbs
- Corps Anti Hbe
- Corps Anti Hbc
- ASLO

◆ Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

◆ Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

Facture

N° facture : 2022-03246
Edité le : 22/03/2022
Patient : Mr EL MAAROUFI Mustapha
Date prélèvement : 22/03/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Hemogramme + Plaquettes	80	107,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Hémoglobine glycosylée	100	134,00
Urée	30	40,20
Créatinine	30	40,20
Acide urique	30	40,20
Cholestérol total	30	40,20
Triglycérides	60	80,40
HDL-Cholestérol	50	67,00
LDL-Cholestérol	50	67,00
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	50	67,00
SGPT (Alanine Aminotransférase)	50	67,00
Ferritine	250	335,00
PSA TOTALE	300	402,00
Thyréostimuline-Hormone (TSH-us)	250	335,00
Vitamine D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3	400	536,00
Total B	1790	2 398,60
APB	1,0	0,00
Majoration de garde		
Total		2 398,60

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DIRHAMS ET 60 CENTIMES ***

LABORATOIRE TIT MELLIL
 D'Analyses Médicales
 Dr Brahim MOUSSAOUI RAI.H.A.I.
 Médecin Biologiste
 Lot Amal 2 Rue Nakhlat 40, Tit Mellil - Casablanca
 TEL: 0524 211 111



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

Médecin Biogiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie



Casablanca , le 22/03/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 220322-068 Pvt du: 22/03/2022 9:31

Nom : Mr EL MAAROUFI Mustapha

Prescripteur Dr : ABOUHANIFA FADWA

Page : 1/4

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Hemogramme + Plaquettes

Erythrocytes	:	4,20 $10^6/\text{mm}^3$	(4,5 - 5,55)
Hémoglobine	:	12,70 g/dL	(14 - 17)
Hématocrite	:	37,90 %	(40 - 50)
VGM	:	90,24 fL	(80 - 95)
TCMH	:	30,24 pg	(28 - 32)
CCMH	:	33,51 g/dL	(30 - 35)
Leucocytes	:	7 970 / mm^3	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	64,8 %	(50 - 75)
	:	5165,00 / mm^3	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	21,3 %	(20 - 45)
	:	1698,00 / mm^3	(1500 - 4000)
Mionocytés	:	9,7 %	(2 - 8)
	:	773,00 / mm^3	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	3,4 %	(1 - 4)
	:	271,00 / mm^3	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,8 %	(Inférieur à 1)
	:	64,00 / mm^3	(Inférieur à 150)
Plaquettes	:	295 $10^3/\text{mm}^3$	(150 - 400)

Validé par Dr MOUSSAOUI RAHALI BRAHIM
Dr Brahim MOUSSAOUI BRAHIM
Médecin Biogiste

Lot Amal 2 Rue Nakhil FB 40. Tit Mellil - Casablanca
Tél. 05 22 51 12 82 . INPE : 093062131



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALE ET BIOLOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie

Mr EL MAAROUFI Mustapha

Dossier N° : 220322-068

Page : 2/4

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

GLYCEMIE A JEUN	:	1,06 g/l 5,89 mmol/l	(0,7 - 1,1) (4,1 - 6,12)
-----------------	---	-------------------------	---------------------------------

Hémoglobine glycosylée :	:	6,10 %	(4 - 6)
--------------------------	---	--------	-----------

HPLC (Chromatographie liquide haute pression) sur automate D10 Bio-Rad : Technique de référence.

Les valeurs usuelles sont de 4 à 6% lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %

* moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %

* mal équilibré au-delà de 8 %

* À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

Urée	:	0,31 g/l 5,25 mmol/l	(0,13 - 0,5) (2,2 - 8,46)
------	---	-------------------------	----------------------------------

Créatinine	:	11,65 mg/l 103 µmol/l	
------------	---	--------------------------	--

Interpretation

- Femmes	: 6 - 11 mg/l
- Hommes	: 7 - 13 mg/l
- Nouveau-né	: 7 - 10 mg/l
- 1 ère année	: 2 - 10 mg/l
- 4 - 14 ans	: 3 - 10 mg/l

Acide urique	:	44,90 mg/l	(35 - 72)
Cholestérol total	:	1,92 g/l	(Inférieur à 2)
Triglycérides	:	1,38 g/l	(0,4 - 1,6)
HDL-Cholestérol	:	0,50 g/l	(0,35 - 0,7)
LDL-Cholestérol	:	1,14 g/l	(1 - 1,6)
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	:	19,50 UI/l	(Inférieur à 35)
SGPT (Alanine Aminotransférase)	:	13,30 UI/l	(Inférieur à 45)

Validé par Dr MOUSSAOUI RAHHAL BRAHIM

D'Analyses Médicales
Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHAL BRAHIM
Médecin Biologiste
Lot Amal 2 Rue Nakhl FB 40. Tit Mellil - Casablanca
Téléphone : 05 22 51 12 82 / 06 61 92 56 23
Tél. Urgence : 05 22 51 12 82 / 06 61 92 56 23
Email : biocentre.titmellil@gmail.com / R.C. : 382151 - T.P. : 37101445 - I.F. : 24825537 - I.C.E. : 001840663000049



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie

Page : 3/4

Mr EL MAAROUFI Mustapha

Dossier N° : 220322-068

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Ferritine : 119,65 ng/ml

ARCHITECT

Interprétation :

Homme : 21.81-274.66 ng/ml

Femme : 4.63-204.00 ng/ml

Enfant : 7 -140 ng/ml

Nouveau-née : 50-400 ng/ml

Femme ménopausée : 9.3-159 ng/ml

MARQUEURS SERIQUES

Valeurs Usuelles

PSA Total : 0,665 ng/ml

(Architect-ABBOTT)

Interprétation :

< 40 ans < 1.4 ng/ml

40 à 49 < 2.0 ng/ml

50 à 59 < 3.1 ng/ml

60 à 69 < 4.1 ng/ml

> 69 < 4.4 ng/ml

Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHALI BRAHIM

D'Analyses Médicales

Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHALI

Médecin Biologiste

Lot Amal 2 Rue Nakhil FB 40, Tit Mellil - Casablanca

Tél/Fax : 05 22 51 12 82 / Tél Urgence : 06 61 92 56 23



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie
Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie

Mr EL MAAROUFI Mustapha

Dossier N° : 220322-068

Page : 4/4

HORMONOLOGIE

Valeurs Usuelles

Thyréostimuline (TSH us) : 3,1930 µUI/ml
(Architect-ABBOTT)

Interprétation :

Adultes	: 0.35-4.94 µUI/ml
0-3 jours	: 5.17 -14.2 µUI/ml
4-30 jours	: 0.43 -16.1 µUI/ml
2-12 mois	: 0.62 -8.05 µUI/ml
1-6 ans	: 0.54 -4.53 µUI/ml
7-11 ans	: 0.66 -4.14 µUI/ml

VITAMINES

Valeurs Usuelles

25 HYDROXYVITAMIN D TOTAL : 24,50 ng/ml
ARCHITECT

Interpretation

Carence	: < 20 ng/ml
Insuffisant	: 20 - 30 ng/ml
Suffisant	: 30 - 100 ng/ml
Limite Supérieur de sécurité	: >100 ng/ml

Nous vous remercions de votre confiance

Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHAL BRAHIM

Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHAL
Médecin Biologiste
Lot Amal 2 Rue Nakhil FB 40, Tit Mellil - Casablanca
Téléphone : 05 22 51 12 82 / 06 61 92 56 23
Fax : 05 22 51 12 82 / 06 61 92 56 23